



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3065 - VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

ASSASSINAT DE ZAIDA CATALÁN ET MICHAEL SHARP

L'ONU passe à la vitesse supérieure

Le secrétaire général de l'ONU vient de nommer Robert Petit pour diriger une équipe d'experts censée appuyer l'enquête de la justice congolaise sur les assassinats de Zaida Catalán et Michael Sharp ainsi que de leurs accompagnateurs congolais.

Les Nations unies entendent aller

jusqu'au bout dans leur obstination de voir aboutir cette enquête. Aussi le gouvernement congolais est-il exhorté « à mener une enquête complète sur le meurtre des deux membres du Groupe d'experts et traduire les auteurs en justice ».

Page 4



Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de budget 2018 se fait toujours désirer

FOOT-TOURNOI DE L'UNIFFAC 2017

La RDC U17 commence la préparation

La RDC participera à l'édition 2017 du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), prévu du 1er au 15 décembre à Limbé au Cameroun. Cette compétition régionale est réservée aux sélections nationales des moins de 17 ans. Les Léopards cadets ont débuté, le 8 novembre, à Kinshasa la préparation de ce tournoi.

L'équipe RD-congolaise U17 avait fini deuxième au tournoi de l'Uniffac organisé en juillet 2016 à Brazzaville. Les jeunes poulains d'Éric Tshibasus étaient passés à côté du sacre à la suite d'une défaite face aux Panthères du Gabon.

Page 6

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Une réforme passée inaperçue

Page 5



Bruno Tshibala et les membres de son équipe gouvernementale

L'exécutif national n'a pas encore déposé ce projet de budget pour l'exercice 2018 au niveau des chambres basse et haute du Parlement au mépris des dispositions légales et constitutionnelles. Ce qui constitue une entorse à l'article 126 de la Constitution qui astreint le gouvernement à déposer ce document de travail dans les quinze jours après l'ouverture de la session.

Il appert que Bruno Tshibala voudrait proposer un projet de budget à hauteur de 40 milliards de dollars qui rencontre les attentes du peuple congolais. Ce à quoi s'attelleraient les experts de son cabinet et ceux de la Commission économique, financière et reconstruction du gouvernement, alors que le temps presse.

Page 5

INTERVIEW

Yoka Lye Mudaba : « Il ne nous reste plus qu'à rassembler les pièces à conviction »

L'arrêté du 6 septembre dernier, signé par la ministre de la Culture et des arts portant classement de la rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel immatériel national, est perçu comme un événement par le DG de l'Institut national des arts (INA). Féru de culture et grand mélomane de cette musique dont

il s'est toujours fait l'effort de défendre les valeurs, il s'en réjouit grandement à l'instar de plusieurs autres mélomanes. L'entretien qu'il a eu avec Le Courrier de Kinshasa évoque l'enjeu autour de cette signature. Le travail de l'INA a consisté à faire passer la rumba de l'oralité à l'écrit.

Page 3



Yoka Lye Mudaba

ÉDITORIAL

Agressions

Comme il fallait s'y attendre, les agressions verbales auxquelles des intellectuels comme Alain Mabanckou se livrent à intervalles réguliers contre les dirigeants congolais via les réseaux sociaux et quelques grands médias incitent ceux et celles qui nient chez nous l'Etat de droit à recourir à la violence pour exprimer leur opposition. D'où les agressions qui se sont produites, ces derniers jours en plein cœur de la capitale française mais aussi dans certaines de ses banlieues contre plusieurs personnalités congolaises.

Repérés et donc clairement identifiés, comme l'indique d'ailleurs La Lettre du Continent dans son dernier numéro, ces individus se réclament ouvertement de l'opposition dite « radicale » qui a tenté en vain d'empêcher la modernisation de nos institutions et l'avènement de la Nouvelle République. N'ayant pu arriver à ses fins au Congo, cette opposition tente aujourd'hui de faire du bruit à Paris dans le but d'empêcher le resserrement des liens entre le Congo et la France qui se dessine depuis l'installation d'Emmanuel Macron au Palais de l'Élysée. Et bien entendu, elle n'a aucune chance de parvenir à ses fins.

Ceci étant dit, il importe au plus haut point que l'Etat congolais s'oppose de façon claire aux agissements criminels qui visent ses ressortissants hors du territoire national ; non en recourant aux mêmes méthodes que les agresseurs, mais en empruntant toutes les voies que le droit national comme le droit international lui ouvrent pour mettre un terme à ce genre d'attaques. Dans le même temps où la justice prépare au Congo les procès qui permettront de faire la lumière sur les actes criminels accomplis ou préparés par ceux qui déniaient à notre peuple le droit de choisir librement ses institutions, la justice française doit, de son côté, s'employer à poursuivre ceux qui recourent à la violence pour intimider les Congolais vivant sur son sol. Si elle ne le fait pas très vite, elle lancera à la communauté internationale dans son ensemble un signal dangereux.

Tout bien réfléchi, l'enjeu de cette affaire est au fond le même que celui de l'affaire dite « des biens mal acquis ». Il concerne, en effet, très directement les relations d'Etat à Etat qu'entretient la France avec ses partenaires africains puisque les agresseurs qui agissent dans l'Hexagone visent ni plus ni moins qu'à rompre les liens existant entre eux. Qui donc a intérêt à ce qu'une telle rupture se produise ?

Les Dépêches de Brazzaville

BASSIN DU CONGO

WWF publie une étude sur l'exploitation minière et la conservation de la biodiversité

Le document est un outil important pour tous les acteurs qui oeuvrent dans le domaine de l'environnement au sein de la sous-région.

Le Bureau régional du Fonds mondial de la nature (WWF) pour l'Afrique centrale a divulgué, le 1er novembre, une étude menée sur l'exploitation minière et la conservation de la biodiversité dans quatre pays du Bassin du Congo. Il s'agit du Cameroun, du Gabon, de la République du Congo et de la République démocratique du Congo.

Cette étude commissionnée par le WWF fait ressortir les liens entre l'exploitation minière et la biodiversité dans la sous-région. Elle analyse, a expliqué un communiqué du bureau régional de WWF publié à cet effet, la situation actuelle. Elle formule des recommandations sur le secteur minier dans les forêts du Bassin du Congo afin d'éviter que le développement de ce secteur ne mette en péril les habitats forestiers, la biodiversité ainsi que les écosystèmes et affecte négativement les communautés qui dépendent largement des ressources forestières. Selon le directeur du WWF pour l'Afrique centrale, Marc Languy, « cette étude est un outil important pour tous les acteurs présents dans le domaine de l'environnement dans le Bassin du Congo ». Le WWF, a-t-il noté, invite donc à analyser ses conclusions et à le rejoindre dans la promotion de la conservation des services rendus de la biodiversité et des écosystèmes dans la sous-région.

Construire des modèles innovants Il est, en effet, noté que les différentes thématiques (huile de palme durable, lutte contre le braconnage, gestion des zones protégées, gouvernance et responsabilités des marchés, etc.) sur



Des enseignes de WWF / photo WWF-RDC

lesquelles le WWF travaille dans le Bassin du Congo représentent une opportunité pour construire des modèles innovants avec les différentes parties prenantes. « Le WWF est persuadé qu'une partie importante des services environnementaux de la zone forestière pourrait être maintenue si les outils de guidage appropriés étaient fournis aux décideurs », a assuré l'ONG internationale dans son communiqué. Pour le WWF, bien que l'exploitation minière contribue, de manière significative, au développement économique dans la sous-région, un certain nombre de facteurs dont l'absence de cadre politique solide, de non-conformité et la faible ou le manque d'application des normes environnementales, pourrait conduire à un impact négatif, un développement non durable, assorti de conflits liés à l'utilisation des terres, à des impacts environnementaux néfastes, une perte de la biodiversité, aux changements des paysages et à des avantages inappropriés pour les communautés locales.

Des données précises et des outils L'étude soutenue par le WWF a également l'avantage de fournir des données précises et des outils aux parties prenantes et décideurs qui ont besoin d'informations appropriées sur les zones minières et forestières dans le Bassin du Congo. Elle fournit, souligne le WWF, des proposi-

tions concrètes pour limiter les risques de l'exploitation minière sur la biodiversité.

Il est, en outre, révélé que tout récemment, dans sa nouvelle approche globale, le WWF a décidé d'orienter ses efforts mondiaux et locaux sur six objectifs (l'eau douce; les espaces marins; la forêt; la faune sauvage; l'agriculture ainsi que le climat et l'énergie) et trois thématiques transversales dont la gouvernance, les marchés et les finances internationales. « Plus que tout autre secteur, le secteur minier est celui pour lequel ces trois thématiques transversales sont les plus indiquées pour apporter le changement dont nos sociétés ont besoin sur la base d'une croissance durable et inclusive », a expliqué le WWF. Le WWF, rappelle-t-on, est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de 5 millions de membres, cette ONG internationale œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampou-la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATEUR

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

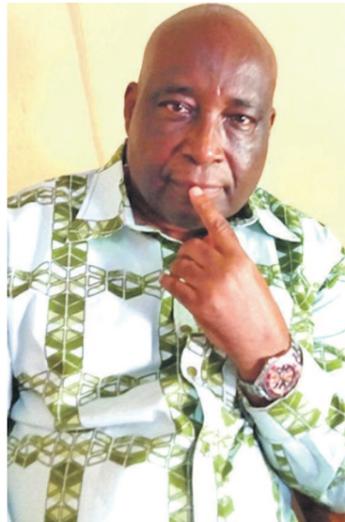
ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Yoka Lye Mudaba : « Il ne nous reste plus qu'à rassembler les pièces à conviction »

L'arrêté du 6 septembre dernier, signé par la ministre de la Culture et des arts portant classement de la rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel immatériel national, est perçu comme un événement par le directeur général de l'Institut national des arts (INA). Féru de culture et grand mélomane de cette musique dont il s'est toujours fait l'effort de défendre les valeurs, il s'en réjouit grandement à l'instar de plusieurs autres mélomanes. L'entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa évoque l'enjeu autour de ce texte.



Yoka Lye Mudaba

Le Courrier de Kinshasa : La signature de l'arrêté classant la rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel immatériel national constitue-telle une bataille de gagné ?

Yoka Lye Mudaba : Oui, et l'événement est important pour deux raisons : la première, c'est que, mine de rien, depuis 1960 (même avant car depuis que la rumba existe, elle n'a jamais été reconnue comme patrimoine national), nous nous comportons comme si les choses allaient de soi alors que nous devrions protéger notre patrimoine. Et donc, de ce point de vue, cet arrêté est historique. La deuxième chose à relever c'est que parmi les conditions, les critères pour l'inscription d'un élément à l'Unesco pour le patrimoine de l'humanité, il faut passer par la reconnaissance du patrimoine national. C'est une étape importante. Cela n'a pas empêché qu'au niveau de la commission nationale pour l'Unesco et de l'INA, nous avons rempli les premiers formulaires qui accèdent aux requêtes. La première porte sur l'assistance technique nationale et internationale. Dès que ce sera favorable, et je l'espère, nous pourrions alors accéder à la deuxième étape qui est la constitution exhaustive des inventaires. Tout ce qui a été produit en oral ou en écrit, toutes les publications scientifiques ou pas, toute la discographie scientifique

ou pas, tous les témoignages formels ou informels. C'est un travail incroyable que l'on devrait même réaliser à l'échelle nationale. C'est la partie la plus ardue de la tâche à accomplir. Je rappelle que pour qu'un élément soit accepté au patrimoine mondial, il doit avoir une valeur universelle incontestable, et c'est la première étape. La deuxième, il faut que cette valeur soit un vecteur de cohésion sociale et soit reconnue de génération en génération, qu'elle se perpétue. Troisièmement, il faut une adhésion populaire, communautaire qui reconnaisse la valeur de l'élément. Quatrièmement, il faut que les scientifiques en reconnaissent la valeur patrimoniale. L'État doit l'assumer et l'affirmer, c'est ce qui vient d'être fait. Et, enfin, il faut la constitution des inventaires, c'est-à-dire des pièces à conviction. Nous avons rempli tous les critères, il ne nous reste plus qu'à rassembler les pièces à conviction. Si la requête que nous avons introduite pour l'expertise nationale et internationale aboutit, nous allons parachever ce volet.

L.C.K. : Qui se charge de ce travail d'inventaire ? Existe-t-il déjà un calendrier de travail et de quelle manière cela devrait-il se réaliser ?

Y. L.M. : Dans le formulaire que nous avons rempli à la demande de l'Unesco, il nous a été de-

mandé, de manière expresse, un chronogramme. Nous avons échelonné ce travail sur une année ou deux. Mais tout dépend de la méthode. Si les méthodes sont bien calibrées, nous pourrions aller vite en travaillant avec les anciennes provinces. En appuyant soit sur les antennes formalisées comme celles du ministère de la Culture et des arts, soit les parallèles comme les ONG et autres associations. Dans le cas de Lubumbashi, il y a le Centre d'art Waza, l'Espace Picha ou le ministère de la Culture provincial. Dans les pôles les plus actifs, il y a aussi Goma à travers le Festival Amani et le ministère, à Kisangani, l'Espace Ngoma ou les Studios Kabako de Linyekula pourraient nous permettre d'avoir des éléments d'appréciation. Par ailleurs, je sais qu'une recherche pouvant être utile se fait à l'Institut supérieur pédagogique de Mbandaka. Il en est de même des deux Kasai. Donc, l'on peut ainsi, à travers les pôles ciblés à travers le pays, avoir un retour des éléments d'appréciation. Il n'est pas dit que nous devons tout avoir. Si nous avons des éléments déterminants et suffisamment d'antennes, nous pourrions, dans un délai relativement correct, entrer en possession des pièces à conviction. Mais, ma foi, l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité n'est pas une fin en soi. Il faut que les journalistes, les formateurs, les mélomanes, les entrepreneurs, etc., chacun à son niveau, nous puissions revaloriser la rumba en y puisant des ressources de connaissance. Le travail que l'INA fait consiste à la faire passer de l'oralité à l'écrit. En y mettant des partitions, parce qu'il y a des évidences que l'on ne soupçonne pas. Notre musique est orale. Cette rumba qui nous fait danser tous les jours est orale. Notre chance, c'est que nos musiciens ont une mémoire phénoménale. Ils ont une mémoire digitale incroyable ! Il n'y a qu'à considérer nos concerts au cours desquels, en une soirée de

trois heures, sont interprétées à peu près cent chansons. Tout est maîtrisé au niveau de la mémoire, des doigts pour les guitaristes et les autres instrumentistes. Il en est de même pour les chanteurs, les mélomanes y compris. Moi je connais toutes les chansons de la rumba de mon enfance. Mais il faut quitter les sentiers battus et s'inscrire dans l'universalité. Si nous voulons faire une rumba classique, il faut s'en tenir aux règles classiques. Et l'on oublie que la rumba, ce sont aussi les textes. Il y en a de très beaux qui sont évocateurs. Des textes littéraires, des proverbes à enseigner à nos enfants. Je cite en passant : « *Mutu amemi maki abundakate* » (celui qui a des œufs en main ne se bat pas). C'est de la sagesse. Il faut extraire de la littérature musicale congolaise ce qui est valorisant. Détacher le bon grain de l'ivraie pour que ce qui n'est pas bien ne soit pas suivi mais plutôt frappé d'ostracisme. Et, que l'on ne retienne que ce qui pourrait servir de modèle à la société. La lutte pour la rumba est donc permanente. En outre, il nous faut connecter la valeur ajoutée de la rumba aux autres domaines de l'art. La rumba est tellement liée à notre façon d'être, de nous habiller, de danser, de parler et de vivre que finalement, il n'y a pas une réflexion globale à cet effet. S'il faut considérer qu'entre 1960-1965, les Anthologies de la rumba populaire sont populaires, patriotiques. Pourtant, très peu de gens le savent alors que nous devrions la perpétuer en l'enseignant à nos enfants. Il y a dans ce lot : « *Moninga dit hé sepela Indépendance. Obunga te oh, tokumisa Lumumba. Abundi mingi, tika nakumisa ye. Soki oyebi te, esengeli pe oyeba, kaka na tina tolongwa na bohumbu. Miso na ye abwaki se kobwaka. Lelo Accra, Guinée-Guinée. Mboka na Mboka ayekoli mateya. Mindele mitema mabe oh, bamokangi etc.* ». Il y a toute une série de chansons patriotiques à l'instar de celle de Tabu Ley où il chante « *Congo,*

Congo nde mboka, etc. ». Une chanson comme Indépendance Cha Cha qui est devenue emblématique fait partie des archives historiques. Nous ne connaissons plus très bien en détail les participants à la table ronde mais en écoutant la chanson, l'on y retrouve tous les noms, des Congolais et des Belges, y compris des partis politiques. Tout y est. Je pense qu'il y a tout un travail interdisciplinaire à la fois historique, sociologique et politique. Il faut aussi considérer ce que Mobutu a fait à son époque pour récupérer les traditions des terroirs et en faire des éléments de propagande, hélas ! Mais qu'à cela ne tienne, cela fait partie de l'histoire. Il faut que les anthropologues s'en occupent.

L.C.K. : Par qui les travaux de collecte des pièces à conviction sont-ils coordonnés ?

Y. L.M. : En 2016, le ministère de la Culture et des arts avait signé un arrêté constituant la Commission nationale pour la promotion de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel mondial dont je suis le président. En font aussi partie quelques experts dont des universitaires, notamment le Pr Léon Nsambu et des artistes comme Goubald, Blaise Bula ainsi que des mélomanes. Il y a également un certain nombre de personnalités comme le directeur général de l'Institut des musées nationaux du Congo (IMNC), le Pr Joseph Ibobngo. Cette institution a pour mission de superviser toutes les recherches sur l'inscription au patrimoine avec le concours des partenaires que sont l'INA, l'IMNC, les associations des musiciens et des artistes, la Délégation Wallonie-Bruxelles et les journalistes. Il y a aussi des personnes comme Didier MPambia et son agence Optimum qui, à un moment donné, seront contactées à ce sujet pour y apporter leur savoir-faire.

Propos recueillis par
Nioni Masela

EST DE LA RDC

Deux morts dans l'éboulement d'une mine artisanale

Une équipe d'orpailleurs à Musebe, l'une des rares mines en République démocratique du Congo (RDC) où les ouvriers utilisent des détecteurs de métaux.

L'exploitation artisanale des mines d'or dans l'est de la RDC, par des habitants pauvres et souvent en dehors des normes selon les autorités, a de nouveau provoqué le 8 novembre la mort de deux personnes, a-t-on appris auprès d'un responsable local. « Deux creuseurs artisanaux sont morts ensevelis et cinq autres (ont été) blessés dans un accident survenu dans un puits d'extraction d'or » dans la province du Sud-Kivu, a déclaré à l'AFP l'adminis-



Une équipe d'orpailleurs à Musebe

trateur du territoire de Mwenga, Désiré Masumbuko.

M. Masumbuko accuse ces exploitants artisanaux de « ne pas respecter les normes d'exploitation des minerais ». L'accident s'est produit dans la cité minière de Kamituga, à 180 km à l'ouest de Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu. Les accidents dans les mines exploitées par des creuseurs artisanaux en RDC sont fréquents et souvent très meurtriers, mais largement sous-documentés compte tenu des endroits extrêmement enclavés où ils se produisent. Fin octobre, l'éboulement d'une mine artisanale d'or dans la province de l'Ituri (nord-est) avait fait cinq morts.

AFP

ASSISTANCE

Mwimba Texas salue le partenariat entre KPM Cargo et sa Fondation

La société installée en Belgique et en République démocratique du Congo (RDC) facilite l'acheminement pour Kinshasa des colis venant de tous les coins du globe au bénéfice des albinos.

La Fondation Mwimba-Texas (FMT) fêtera, en juin 2018, son 20e anniversaire. Son président, le catcheur Alphonse Makiese Mwimba Texas, a échangé avec la presse, le 8 novembre, pour féliciter le partenariat qui le lie, depuis 2013, à KPM Cargo. Cette société, établie en Belgique et en RDC, facilite l'acheminement gratuit pour Kinshasa des colis destinés à cette Fondation, au bénéfice des albinos congolais.

Parmi les colis acheminés par KPM Cargo à Kinshasa, le président de la FMT a parlé des crèmes solaires, des lots de lunettes solaires, chemises, chapeaux, parasoleil et autres dons destinés aux albinos venant de partout à travers le monde. « Je suis très reconnaissant à ces faveurs faites à la Fondation Mwimba Texas, au bénéfice des albinos. C'est pourquoi je remercie sincèrement la directrice générale de KPM Cargo, Anouchka Verhoestrade, les administrateurs délégués Katherine Delmotte et Stephan Abraham ainsi que l'administrateur Philip Abraham, qui nous ont consenti ces opportu-



nités », a-t-il dit. Cette collaboration est également soutenue par la crédibilité et la personnalité des deux partenaires. « La crédibilité et la personnalité ne s'achètent pas mais se méritent », a souligné le président de la FMT.

Un appel à tous les clients de KPM Cargo

Au moment où le réchauffement climatique met en mal la planète terre, les premières victimes sont des albinos sur qui les virulents rayons de soleil (leur ennemi numéro 1) causent le cancer de la peau; cette maladie qui ravage les albinos à tra-

vers le monde. Pour se protéger contre ces rayons, en plus d'éviter une exposition prolongée, les albinos sont obligés d'appliquer régulièrement les crèmes solaires pour protéger leur peau. A ce effet, le président de la FMT lance un appel à tous les clients de KPM Cargo pour venir en aide aux albinos dont la majorité n'est pas capable de supporter le coût des crèmes, ces produits vitaux pour leur santé et leur survie.

L'ONG rappelle à tous les clients de KPM Cargo parsemés à travers le monde que leurs apports au bénéfice des albinos de la

RDC peuvent gratuitement être acheminés à Kinshasa par leur agence KPM Cargo. « Il s'agit simplement de prendre contact avec l'agence KPM Cargo et d'indiquer que le colis est destiné à la Fondation Mwimba-Texas. Il sera gratuitement pris en charge et acheminé jusqu'à Kinshasa », a-t-il rassuré.

À l'occasion de son 20e anniversaire, la Fondation Mwimba-Texas réunira à Kinshasa les albinos venus de l'intérieur du pays et d'autres nations du monde. Ce qui lui imposera

beaucoup de moyens pour la réussite de cette grande fête. Mais l'ONG, dont la source principale de financement reste les recettes des combats de catch classique auxquels participe son président, est aujourd'hui sevrée. En effet, son président, qui a dépassé la cinquantaine, n'est plus apte à pratiquer ce sport. Aussi a-t-il lancé son cri du coeur pour assurer la survie de cette Fondation qui permet d'encadrer et de défendre les droits des albinos.

Lucien Dianzenza

ASSASSINAT DE ZAIDA CATALÁN ET MICHAEL SHARP

L'ONU passe à la vitesse supérieure

Le secrétaire général de l'ONU vient de nommer le procureur canadien Robert Petit pour diriger une équipe d'experts censée appuyer l'enquête de la justice congolaise.

Nouveau rebondissement du dossier de l'assassinat de deux experts de l'ONU au Kasai-Central en mars dernier alors qu'ils enquêtaient sur les violations des droits de l'homme commises dans cette province où les violences ont éclaté en août 2016, faisant de nombreuses victimes. Alors qu'un procès est en cours depuis le mois de juin dernier devant le tribunal militaire de Kananga, l'ONU par l'entremise de son secrétaire général vient de nommer Robert Petit dans le cadre de cette nébuleuse affaire. Le procureur canadien est chargé de diriger une équipe d'experts qui va appuyer l'enquête de la justice congolaise sur les assassinats de Zaida Catalán et Michael Sharp et de leurs accompagnateurs congolais.

Pour l'ONU, il s'agit de redynamiser les investigations sur ce dossier tout en laissant à la justice congolaise le soin de piloter l'enquête. Une collaboration s'impose donc entre l'équipe d'experts de l'ONU qui sera basée à Kananga et celle mise

en place par les autorités congolaises. Il en découle que le procureur canadien et ses hommes vont intégrer le dispositif judiciaire congolais déjà mis en branle. « Je suis convaincu que les autorités congolaises coopéreront et accorderont un plein accès aux experts de l'ONU », écrit le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres dans sa lettre de nomination du 31 octobre. En fait, Robert Petit et son équipe composée de quatre experts techniques et un personnel d'appui vont apporter leur contribution aux enquêteurs congolais dans le but de faire avancer le dossier et contribuer à l'éclatement de la vérité sur les circonstances de l'assassinat de Zaida Catalán et Michael Sharp.

Les Nations unies entendent aller jusqu'au bout dans leur obstination de voir aboutir cette enquête. Aussi le gouvernement congolais est-il exhorté « à mener une enquête complète sur le meurtre de deux membres du Groupe d'experts et traduire les auteurs en justice ». L'ONU se dit également prête « à désigner aux fins de sanctions les personnes et les groupes responsables d'actes qui compromettent la paix, la stabilité ou la sécurité de la RDC, y compris le fait de planifier, diriger ou commanditer des attaques contre



La ville de Kananga au Kasai-Central

des soldats de la paix de la Monusco ou des membres du personnel des Nations unies ». En outre, l'équipe onusienne en instance de se rendre sur le lieu du crime, y sera de manière régulière, « à chaque fois que cela sera nécessaire, pour assurer la liaison avec les autorités congolaises et toutes les parties compétentes, ainsi que pour superviser le travail des experts techniques ». Toute la

trame de l'enquête consiste à scruter les méandres de l'assassinat de deux experts onusiens en essayant de découvrir le pot-aurore, s'il y a eu l'implication ou non d'agents de l'État congolais dans l'organisation de la mission qui leur a coûté la vie, ou confirmer ou infirmer la possibilité d'un piège tendu par les renseignements congolais.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de budget 2018 se fait toujours désirer

L'exécutif national n'a pas encore déposé le projet de loi de finances pour le prochain exercice au niveau des chambres basse et haute du Parlement, au mépris des dispositions légales et constitutionnelles.

L'actuelle session parlementaire, réputée essentiellement budgétaire, risque de passer à côté de son objet. En effet, le projet de budget pour l'exercice 2018 tarde à être déposé à l'Assemblée nationale. Ce qui constitue une entorse à l'article 126 de la Constitution qui astreint le gouvernement à déposer ce document de travail dans les quinze jours après l'ouverture de la session. Jusqu'à ce jour, rien de tel n'est fait, au grand désenchantement des députés et sénateurs qui s'interrogent sur les raisons du laxisme constaté dans le chef du Premier ministre.

Un des députés, en la personne d'Henri-Thomas Lokondo, y est allé jusqu'à initier une interpellation à l'endroit de Bruno Tshibala dont la lenteur par rapport à ce dossier paraît inexplicable. Or, justement, le revers dans cette affaire est que si le Premier ministre ne se soumet pas aux dispositions légales et constitutionnelles qui l'obligent à déposer le projet du budget dans le délai, son gouvernement est, de ce fait, réputé démissionnaire. En attendant, l'élu de Mbandaka veut pousser Bruno Tshibala à s'expliquer sur les raisons de ses atermoiements alors que la chambre basse ne dispose que de quarante jours pour examiner et voter ledit projet de budget avant sa promulga-

tion par le chef de l'État.

D'après certaines indiscretions, il appert que le Premier ministre voudrait placer la barre très haut, en proposant un projet de budget qui rencontre les attentes du peuple congolais afin de permettre la résolution de l'équation sociale qui mine les Congolais et, surtout, le financement des élections prévues en décembre 2018. L'on apprend que Bruno Tshibala serait décidé à doter le pays d'un budget de 40 milliards de dollars sans en avoir les moyens. Les experts de son cabinet et ceux de la Commission économique, financière et reconstruction du gouvernement travailleraient pour tenter de ramener les prévisions budgétaires de 2018 à la réalité socioéconomique du pays. Alors que Bruno Tshibala fonde ses espoirs sur les 40 milliards de dollars à réunir pour plusieurs raisons dont la mobilisation accrue des recettes par les régies financières et la lutte contre le coulage des recettes publiques pour plus de 5 milliards de dollars. Il entend aussi recourir aux investisseurs et bailleurs non traditionnels pour des emprunts de 2,5 milliards.

Tout ceci, d'après des analystes, n'est que de la poudre aux yeux étant entendu qu'à ce jour, les régies financières ne savent plus réaliser leurs assignations. Bien plus, la réduction de la production des matières premières, dont le cours a considérablement baissé, se présentent comme des obstacles dans son projet de réaliser un bond en avant en quadruplant le budget de l'État pour l'exercice 2018. Dossier à suivre.

Alain Diasso

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Une réforme passée inaperçue

Il s'agit de la suppression de l'obligation faite aux femmes d'avoir l'autorisation de leur conjoint pour immatriculer une entreprise. À en croire les enquêteurs du Doing business, la RDC a réussi à se démarquer de trente-six pays qui freinent encore l'activité des entrepreneuses, en imposant les démarches supplémentaires aux femmes mariées ou en restreignant leur droit de détenir, d'utiliser et de transférer un bien.

Un seul chiffre suffit à prouver l'importance de cette réforme en RDC : 27 %. C'est la proportion des femmes qui ont réussi à faire agréer un projet au Guichet unique de création d'entreprise (Guce) sur les 7 000 agréés entre mai 2013 et octobre 2014. Ce n'est rien si l'on remonte plus, au lendemain de l'ouverture du Guce dans les années 2012. Entre avril et juillet 2013, le Guce a enregistré l'ouverture de 160 entreprises dont 25 seulement appartenaient à des femmes.

Si l'entrepreneuse reste très active en RDC, il faut noter malheureusement que sa participation reste à ce jour très timide. Pourtant, les atouts ne manquent pas pour plaider en sa faveur. Il y a par exemple sa solvabilité. 60 % des personnes qui remboursent les crédits sont les femmes (source : FEC). Faute d'un accès facile au financement, beaucoup de femmes n'ont pas la chance de démarrer avec leurs propres moyens. Actuellement, une

centaine d'entrepreneuses évoluent au sein de la Fédération des entreprises du Congo (FEC). Mais elles sont bien plus nombreuses en réalité à évoluer dans l'informel. L'une des grandes enquêtes réalisées par l'Institut national de la statistique dans les années 2004 a constaté que l'entrepreneuse représentait 61 % des entreprises non enregistrées répertoriées à cette époque dans la seule ville de Kinshasa.

Comme pistes de solution durable, les autorités compétentes doivent continuer à vulgariser cette réforme pour pousser plus de femmes dans l'ombre à rejoindre le secteur formel. Le Guce n'a pas attendu pour multiplier les rencontres avec les entrepreneuses dans le but de leur expliquer les facilités à tirer de l'agrément de leurs projets. Elles sont invitées à monter des entreprises génératrices de revenus et d'emplois. La campagne devra se faire tant à Kinshasa que dans les grandes villes du pays.

La question du financement reste une priorité à ne pas éluder. Partant de la reconnaissance de leur solvabilité, certaines entrepreneuses vont plus loin en proposant aux banques d'introduire des prêts à des taux plus intéressants. Outre la question du financement, il y a surtout celle relative à la formation. Des voix s'élèvent pour recommander des sessions de formation dédiées aux entrepreneuses dans différentes branches.

Laurent Essolomwa

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



FOOT-TOURNOI DE L'UNIFFAC 2017

La RDC U17 commence la préparation

Deuxièmes lors de la précédente édition à Brazzaville, les Léopards de moins de dix-sept ans débute la préparation du tournoi de l'Uniffac 2017. Ils se rendront à Limbe au Cameroun avec l'ambition de ramener le trophée.

La RDC participera à l'édition 2017 du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac), prévue du 1er au 15 décembre à Limbé au Cameroun. Cette compétition régionale est réservée à la sélection nationale de moins de 17 ans. Les Léopards cadets ont débuté, le 8 novembre, à Kinshasa la préparation de ce tournoi.

Et le sélectionneur Éric Tshibasu des Léopardeaux de la RDC a rendu publique une liste de vingt-six joueurs. Il s'agit de Muey Rubemb (CFG Kidi-bouake/Lubumbashi), Bafungila Paku Diki (FC Vebena), Kalimasi Jérémie (DCMP/Kin), Leganasse Mwamba Emma (CFA/Kananga), Kitenge Olivier (KFA/Lubumbashi), Mambepa Pagal (KFA/Lubumbashi), Idris Obima (KFA/Lubumbashi), Tiamuna Nsibu Henry (RJCC/Kin), Kase-reka Bawuli Chance (Goma Al/Goma), Guerchom bulerwa dje-dje (AS Kivu United/Goma), Teseya Georges Antonio (Ac Ujana/Kin), Kimvuidi Kieke Karim (Ac



Les Léopards U17 en 2016

Ujana/Kin), Mbali Mongbondo Sem (Ac Ujana/Kin), Tshikuna Tshibangu Isaac (Ac Ujana/Kin). Il y a également Elanga Mate-ta (AC Ujana/Kin), Tshimanga Tshilembi (Ague FC/Kin), Ideda Ngura Héritier (Kiese Academy/Kin), Wanga Dieudonne (Kiese Academy/Kin), Mardoche Mpiano (TP Les Anges/Kin), Balum-

bi Wango Roly (AS Vclub/Kin), Bahati Rafiki Vital (AS Dauphins Noirs/Goma), Kuyangisa Ntola Beni (Malu Sport/Bas Congo), Lumande Bin Lumande Alex (Royal/Kin), Nsingi Nathan (Saint Dominique/Kin), Mukulu Grady (SGTT/Bandundu) et Banza Alexis (KFA/Lubumbashi). Rappelons que l'équipe

RD-congolaise U17 avait fini deuxième au tournoi de l'Uniffac organisé en juillet 2016 à Brazzaville. Les jeunes poulains d'Éric Tshibasu étaient passés à côté du sacre à la suite d'une défaite face aux Panthères du Gabon, alors qu'ils avaient contraint les locaux de Diables rouges U17 au résultat d'égalité par un but

partout. L'ambition de la RDC est visiblement revue à la hausse pour cette édition 2017, celle de ramener le titre de l'Uniffac. Mais les conditions de préparation devront être assez optimales afin de permettre à Éric Tshibasu d'encadrer de manière idoine ses jeunes joueurs.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COOPÉRATION

Agenda chargé de Jean-Paul de Gaudemar en RDC

La visite de travail du recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a eu lieu du 29 octobre au 3 novembre. Elle a donné lieu à des échanges fructueux avec différents partenaires du monde universitaire, politique et économique entre Kinshasa et le Kongo-Central.

Au lendemain de son arrivée, le 30 octobre, le Pr Jean-Paul de Gaudemar était reçu par les chefs des établissements d'enseignement universitaire et supérieur publics et privés membres de l'AUF. Il a, à cet effet, pris langue avec les responsables de l'Université catholique du Congo, de l'Université de Kinshasa et de l'Institut des sciences et techniques appliquées (Ista).

Sa rencontre avec les secrétaires généraux aux Affaires étrangères et à la coopération internationale a fait suite à ses premiers rendez-vous importants. Avec ses hôtes du ministère susmentionné, le recteur de l'AUF a exploré les possibilités de collaboration avec la représentation locale de son institution. Profitant de cette opportunité, le secrétaire général aux Affaires étrangères, Jean Diur Muland, a, pour sa part, émis le vœu que l'Académie diplomatique de la RDC intègre le réseau AUF.

Pour sa seconde journée de travail, Jean-Paul de Gaudemar a fait un déplacement dans la périphérie de Boma, plus précisément à la réserve de biosphère de Luki. Le 31 octobre, il a ainsi pris part au lancement des activités des éco-entrepreneurs effectué sur le site du campus de la Fondation Biotechnologie pour le développement durable en Afrique basé dans cette contrée du Kongo-Central. Ce projet de la fondation, inscrit en continuité de son programme de création d'éco-entreprises pour la culture et la récolte des plantes à valeur ajoutée destinées aux industries pharmaceutiques, cosmétiques et nutraceutique, vise le renforcement des capacités des universités congolaises. Ce, au travers du partage d'expertises entre enseignants-chercheurs



Photo de famille de Jean-Paul de Gaudemar avec les chefs des établissements membres de l'AUF

canadiens et congolais.

Au lendemain de cette brève escapade à Luki et les deux jours qui ont suivi, le recteur de l'AUF a enchaîné les entretiens avec les officiels dans la capitale. Il est ressorti un échange fructueux de son entretien avec le ministre d'État chargé du Plan, Modeste Bahati Lukwebo. En effet, Jean-Paul de Gaudemar a exprimé un intérêt de coopération à venir de l'AUF avec l'Agence nationale d'assurance qualité dans le domaine de l'enseignement supérieur dont la création a été évoquée dans les détours de leur face-à-face. Il n'en reste pas moins qu'avec le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Steve Mbikayi, il a émis le vœu que la collaboration déjà existante entre leurs institutions respectives aide à combler des lacunes observées dans le système éducatif local. De manière spécifique, il était ici question de l'accès aux ressources scientifiques indispensables présentée comme la panacée.

Des contacts fructueux

La conversation des chefs des établissements membres de l'AUF avec son recteur s'est aussi révélée un moment de haute importance. Les défis émanant du plan stratégique de l'Agence ont été au cœur de ces échanges où le professeur français s'est dit en faveur de la mise en œuvre d'une gouvernance universitaire adaptée aux enjeux nationaux et internationaux. Il a, en sus, prôné le développement de la recherche et la qualité de la formation offerte, quitte à rapprocher le monde universitaire du monde économique en vue de l'employabilité des jeunes diplômés. Dans ce même registre visant la qualité de l'enseignement a été envisagée une possibilité de coopération avec l'Unesco. Ce, au travers d'un accompagnement à la formation à distance des enseignants assurée dans les domaines de la formation technique et professionnelle. Sur ce point précis, l'agence des Nations unies mise sur le soutien de l'AUF chevronnée en la matière.

En outre, avec le ministre des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication, Jean-Paul de Gaudemar, a tout naturellement évoqué l'apport des TIC dans l'éducation. Il s'est appesanti davantage sur l'importance de la démocratisation de l'outil Internet dans les universités qui passe par la facilitation de la connectivité dans les établissements d'enseignement. La visite à la Fédération des entreprises congolaises a fait suite à ce premier entretien du 3 novembre. Là, le recteur de l'AUF a devisé avec l'administrateur délégué du patronat congolais sur la possibilité du montage conjoint d'actions en vue d'encourager les offres de formations professionnalisantes dans les universités. Un cadre de partenariat entre l'AUF et le ministère de la Recherche scientifique et Technologie a été envisagé à partir de son entretien avec le ministre Heva Muakasa. Il devrait porter sur l'accompagnement des centres de recherche et leur adhésion comme membres du réseau AUF.

Il convient d'ajouter à toutes ces entrevues avec les officiels congolais, l'entretien avec l'ambassadeur de France, Alain Rémy. Ensemble, ils ont évoqué les possibles partenariats autour de quelques projets, notamment la création d'Instituts nationaux de préparation professionnelle dans les provinces de l'Est. En outre, il est bon de souligner que la veille de son départ de Kinshasa, Jean-Paul de Gaudemar a fait un passage à la Chambre de commerce et d'industrie canadienne. Il a profité de la tribune d'honneur accordée pour faire écho du rôle des universités comme moteur de développement économique.

Notons que Jean-Paul de Gaudemar était accompagné du Pr Alain Ondoua, directeur d'AUF pour la Région Afrique centrale et des Grands lacs, et d'Élodie Bamowongo, responsable du Campus numérique francophone de Kinshasa.

Nioni Masela

MUSIQUE

Terrible clash de Ferré Gola contre Koffi Olomide et Fally Ipupa

On parle plus de polémique que d'art d'Orphée proprement dit ici. Il s'agit d'un clash entre des stars actuelles de la musique rumba congolaise.

Si l'on est loin de la «sanglante» rivalité qu'il y a eu à une époque aux États-Unis entre les rappeurs de la côte-est et ceux de la côte-ouest, les moqueries, indécences, injures, invectives, etc. entre le clan Koffi Olomide et Fally Ipupa contre celui de Ferré

Gola sont de plus en plus virulentes et énervent les bonnes moeurs et les valeurs sociales.

La polémique, c'est actuellement la constance dans les relations entre les artistes musiciens de la RDC. Elle a certes existé dans le passé, mais elle ne dépassait quasiment pas le cadre professionnel, n'étant expressive que dans les chansons. L'on se souvient de la polémique entre Luambo Franco et Kwami Mushi au milieu des an-

nées 1970. Kwami, parti de l'OK Jazz pour l'African Fiesta, a balancé deux tubes pour narguer son ancien ami, notamment « Liyanzi » et « Faux millionnaire ». Et à chaque fois, Franco Luambo, avec des textes éloquentes, des véritables pamphlets, a répliqué avec « Chicotte » et « Course au pouvoir ».

Il y a eu la polémique assez civilisée entre Tabu Ley et Luambo qui, en réalité, étaient des amis, et ensuite le sérieux clash entre Papa Wemba et Koffi Olomide. La brouille entre JB Mpiana et Werason Ngiamu a, elle aussi, opposé deux amis qui visiblement ont pris le temps de se réconcilier à fond. Et la rumba congolaise ou plutôt de Kinshasa, basculée dans une phase critique où les textes deviennent de plus en plus obscènes, en dépit du fait qu'il y ait des codes du reste décodés par les consommateurs, a continué à se nourrir de la polémique. Dans cette situation confuse, les médias ont accompagné les musiciens dans ce nivellement vers le bas. Des plateaux de télévision et

de radio sont aujourd'hui ouverts à des artistes musiciens devenus des leaders d'une société en déliquescence morale, sans que la censure ne lève un petit doigt.

Koffi, Fally contre Gola, le clash... L'actualité brûlante en ce moment, c'est le clash éhonté, désagréable entre la star congolaise, Koffi Olomide, et la coqueluche de la musique congolaise, Fally Ipupa, d'une part, et de l'autre, le talentueux chanteur Ferré Gola. S'ils ne passent pas beaucoup sur des chaînes de télévision émettant en clair, c'est dans les émissions musicales qui foisonnent sur Internet, précisément sur Youtube qu'ils envoient des quolibets, des injures, et autres indécences ; ils ont complètement mis à l'écart leur rôle de leaders des masses, des jeunes. Lorsqu'ils ne paraissent pas personnellement dans ces émissions sur Internet, ce sont les personnes de leur entourage qui balancent des choses que l'on ne devrait pas dire en public. Et malheureusement, l'Internet est incontrôlable, permettant

aussi des dérives du genre, même si c'est un outil précieux d'accès à l'information. « Les musiciens semblent ne plus avoir des valeurs à présenter, non seulement ils paraissent à court d'inspiration dans leurs textes, en plus ils se singularisent dans les obscénités, des clashes inutiles qui ternissent encore plus leur image et celle de la jeunesse congolaise dans l'ensemble », déclare un observateur averti de la scène musicale congolaise. Et d'ajouter : « La polémique fait partie de la vie des hommes dans le sens de la concurrence, de la compétitivité, avec au bout l'idée de mieux faire que l'autre. Mais lorsqu'on en alterne le sens en s'adonnant à des injures, des insanités, des clashes ouverts qui pourraient mener à des procès devant les cours et tribunaux, là on est en plein dérive et l'État doit intervenir et remettre les choses dans le sens de bonnes moeurs. Mais où cet État ? ça c'est une autre question... ».

Martin Engimo



Ferré Gola en guerre contre Koffi Olomide et Fally Ipupa



PROMOTION SPORT



OFFRE SPÉCIALE ACCÈS À LA SALLE SPORT

7 JOURS SUR 7
SERVIETTE ET EAU À DISPOSITION
COACH SPORTIF (LUNDI À VENDREDI · 18H30/20H30)

MENSUEL · 75 000 FCFA
TRIMESTRIEL · 150 000 FCFA

OFFRE VALABLE JUSQU'AU **30 NOVEMBRE 2017**,
SEULEMENT POUR LES **20 PREMIERS ABONNEMENTS**



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE



Boulevard Denis Sassou Nguesso | Brazzaville, République du Congo | T. (+242) 056 048 030 / 031 | info@pefacohotelmayamaya.com | www.pefacohotelmayamaya.com

CLIMAT

La COP23 se tient avec en ligne de mire l'Accord de Paris

La rencontre ouverte le 6 novembre dernier à Bonn, en Allemagne, se poursuivra jusqu'au 17 novembre. De l'avis des observateurs, les appels pressants et conjoints maintiennent le cap de l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Depuis le début de la semaine, la conférence sur les changements climatiques se tient dans un contexte marqué par de nombreux phénomènes climatiques extrêmes parmi lesquels des ouragans dévastateurs, des incendies, des inondations, des sécheresses, une perte de glace, avec des effets sur l'agriculture qui menacent la sécurité alimentaire.

« Partout dans le monde, des milliers de personnes sont en souffrance, abasourdis par le déferlement des forces naturelles contre elles. Notre rôle en tant que responsables, est de répondre à leur détresse en faisant appel à tous les moyens à notre disposition », a déclaré le nouveau président élu de la COP23, le Premier ministre fidjien Frank Bainimarama. « Cela signifie que nous devons honorer pleinement nos engagements et ne pas nous dérober », a-t-il précisé.

Le président de la COP23 a ajouté que, tout au long de l'année, son pays va s'employer à mettre sur pied une « grande Coalition » formée par les gouvernements - à



La cérémonie d'ouverture de la COP23 à Bonn (Allemagne). Crédit photo : Oliver Berg/dpa/AFP

tous les niveaux - , la société civile, le secteur privé et les organisations confessionnelles. Une forte délégation fidjienne a procédé à une cérémonie traditionnelle de bienvenue lors de l'ouverture de la conférence. Au cours de celle-ci, le Kava, boisson malaisienne obtenue à partir de racines d'arbustes pressées, a été servi.

C'est l'occasion pour Patricia Espinosa, secrétaire exécutive de l'ONU aux changements climatiques, de déclarer que : « De concert avec l'Agenda du Développement durable, nous connaissons le chemin que

nous devons emprunter pour faire face au changement climatique et au développement durable. »

Dans la foulée, elle a donné un aperçu du travail qui incombera aux gouvernements à Bonn - principalement d'avancer sur les règles d'application de l'Accord de Paris - phase technique - en temps et en heure, et de renforcer les méthodes et les moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Ceci est essentiel pour que l'ambition principale de l'Accord de Paris puisse être atteinte, à savoir

maintenir l'élévation de la température mondiale bien en dessous des objectifs de l'Accord de 2°C et de mener des efforts encore plus poussés pour limiter cette augmentation à 1,5°C.

De même, la secrétaire exécutive a souligné l'urgence d'enregistrer des progrès immédiats. « Nous devons aussi progresser pour concrétiser les engagements prévus pour 2020. À cet égard, la finance et les promesses d'atténuation sont essentielles », a-t-elle ajouté.

Bien que les Fidji président la COP23, le gouvernement alle-

mand fournit d'importantes ressources et de généreux moyens logistiques. Le ministre allemand de l'Environnement, Barbara Hendricks, a réitéré le soutien de son pays à l'ONU. Il a indiqué qu'en tant que ville hôte du secrétariat de l'ONU aux changements climatiques, Bonn est en train de se transformer en centre mondial de l'action climatique et en plateforme internationale pour le développement durable.

Barbara Hendricks était également porteuse de bonnes nouvelles au sujet du financement des pays en développement. Elle a annoncé que l'Allemagne soutiendrait le fonds d'adaptation des Nations unies en ajoutant 50 millions d'euros en 2017.

Durant la COP23, Bonn accueillera non seulement la conférence, mais aussi de nombreux événements culturels qui permettront d'amener l'action climatique au plus près de la population, dans la ville.

De nombreux habitants de ville hôte se sont, d'ailleurs, engagés comme bénévoles. Les écoles impliquées, y compris les élèves qui ont interprété avec l'artiste Bernadette La Hengst, la chanson de la COP23 « I'm an Island », littéralement « Je suis une île », produite avec l'aide du ministère allemand de la Coopération économique et du Développement.

Marie Alfred Ngoma

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Congo s'engage aux côtés de l'Unesco

Le ministre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua, a réaffirmé, le 3 novembre à Paris, que son pays tiendra ses engagements envers l'organisation onusienne, malgré ses difficultés économiques actuelles.

Le bateau Unesco tangué, mais le Congo n'a pas l'intention de quitter le navire. C'est le message qu'est venu porter en substance le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, au nom du Congo, lors de la 39e assemblée générale de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). L'institution est secouée par l'annonce, le mois dernier, du retrait d'Israël et des Etats-Unis qui lui reprochent d'être « anti-israélienne ».

Mais le financement de l'Unesco est fragilisé depuis que les Etats-Unis ont suspendu leur contribution, qui représente le tiers du budget de l'organisation, depuis 2011, suite à l'admission de la Palestine parmi les Etats membres. Le Congo regrette « la démarche dommageable » de quitter l'Unesco et « déplore profondément » la décision prise, a déclaré Bruno Jean Richard Itoua. « Le multilatéralisme est la solution pour résoudre les



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua délivrant le discours du Congo à l'occasion de la 39ème conférence générale de l'Unesco © Jean Bedel Bango

questions fondamentales de l'éducation, de la science, de la culture, de l'information, de la communication et de l'accès du plus grand nombre au savoir et à la connaissance », a appuyé le ministre lors d'un entretien avec la presse. « Le Congo continuera à tenir ses engagements malgré les difficultés économiques », a assuré dans son discours le ministre

Itoua. « C'est la démonstration de notre foi dans les institutions universelles dont on voit la présence et les résultats sur le terrain. L'aide que nous apporte l'Unesco a une valeur inestimable. C'est une priorité à laquelle nous croyons », a-t-il expliqué à la presse, pour justifier la volonté du pays d'être à jour de ses contributions auprès de l'Unesco, dans un contexte

marqué par des difficultés économiques majeures, empêchant l'Etat de remplir à temps certaines obligations.

Dans son discours, il a plaidé pour une Unesco plus « efficace ». « Comment avec un tiers de ressources en moins, trouver des ressources additionnelles, mieux utiliser celles qui existent et optimiser encore mieux les actions? Ce sont toutes ces questions que la nouvelle directrice générale devra résoudre », a souligné Bruno Jean Richard Itoua. « Il y a énormément de redondances entre les Nations unies, la Banque mondiale, la BAD, les organisations régionales qui prennent des initiatives sur les mêmes domaines. Il faudrait plus de cohésion dans l'activité des différents acteurs pour gagner en efficacité », a-t-il souhaité devant la presse. Il a appelé les pays africains à la cohésion. « Le groupe Afrique doit être vigilant pour que le continent ne soit pas le parent pauvre de ce contexte difficile alors que l'Afrique a plus que jamais besoin de ce que l'Unesco peut apporter », a-t-il renchéri.

À la tribune de l'Unesco, il a mis en avant les importants investissements du Congo pour sa transformation, pointant le be-

soin en personnel de formation et en financements de nouveaux établissements d'enseignement ainsi créés. « Le Congo a réalisé un effort colossal depuis l'indépendance pour doter le pays d'infrastructures scolaires et universitaires », a détaillé le ministre. « Nous montons en régime, en nombre, en taille et en qualité avec l'émergence de lycées d'excellence, de génération nouvelle, interdépartementaux, du lycée scientifique à Brazzaville et nous allons faire de même pour l'enseignement supérieur avec l'université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé, ayant une vocation panafricaine », a poursuivi le ministre congolais. Face à ces lourds investissements, l'enseignement supérieur est confronté au défi de devoir s'organiser pour fournir les enseignants, dont le pays a besoin en quantité et en qualité. « Cela passera par la réforme complète de l'ENS et la mise en place de l'institut des sciences de l'éducation de Kintélé. Mais cela ne sera pas suffisant », a précisé Bruno Jean Richard Itoua aux journalistes. Et d'ajouter: « La Banque mondiale a également mis en place un accompagnement ».

Rose-Marie Bouboutou

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ À BRAZZAVILLE

Les chefs de quartier appelés à collaborer avec la police

À l'approche des fêtes de fin d'année, la fréquence d'actes de banditisme augmente dans la capitale congolaise. Le directeur général de la police, le général Jean François Ndenguet, a lancé le 9 novembre un appel aux chefs de quartier de faire montre de responsabilité en collaborant avec les services de police en vue de garantir un climat apaisé.

La police se trouve confrontée à plusieurs défis en cette période de l'année, a affirmé ce dernier, citant notamment la violence et les actes d'escroquerie, la délinquance, le banditisme, la manipulation de la population par certains hommes politiques, les actes inciviques spectaculaires perpétrés dans certains lycées. Face à ces défis, la police dont la mission est de protéger les personnes et les biens est debout, a-t-il indiqué, poursuivant que pour accomplir sa tâche régalienne, elle a besoin de la collaboration des chefs des quartiers. Depuis quelque temps, les groupes de jeunes délinquants communément appelés « Kou-louna » écumant les différents quartiers de la capitale où ils sèment la panique et la désolation. Pour Jean François Ndenguet, « la police sera sans pitié vers les jeunes qui seront pris en flagrant délit. Ce sont vos enfants, vous devez leur prodiguer des conseils ».

« Nous ne stigmatisons pas les quartiers sud de Brazzaville. Chaque jour, la police découvre que les bandits s'infiltrèrent dans cette zone. Je vous appelle à la lucidité, à la responsabilité, à un sursaut citoyen », a-t-il dit. Concernant la flambée de violence observée dans certains lycées de la ville, le directeur général de la police a fait savoir que

De leur côté, les chefs de quartier ont plaidé pour le renforcement de l'équipement et des effectifs de la police dans les commissariats. Ils ont déploré le manque d'électricité dans certaines zones qui, selon eux, constitue l'un des facteurs d'insécurité.

Certains d'entre eux, notamment ceux des quartiers du sud de la capitale ont fustigé le refus



Le général Jean François Ndenguet au milieu (photo Adiac)

des dispositions ont été prises pour arrêter cette situation. « Si les parents ne prennent pas leur responsabilité, l'Etat donnera l'ordre à la Force publique de réprimer ces actes de banditisme », a-t-il prévenu.

de collaboration d'autres commissaires de police.

Le directeur général de la police a pris acte des observations et suggestions faites par les chefs de quartier et promis d'apporter des solutions.

Christian Brice Elion

PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DE Mlle MBALA-OMBÉLÉWÉ AMOUR



Severin N'Gambaye, journaliste à Radio-Brazzaville, Hermanne Ngotséyi (enseignante à l'école 28 juin de Pointe-Noire), le lieutenant de Police à la retraite Victor Mbala, Junella et Daniella Ngotséyi, François Obouananga et Angélique Odoumayou informent les parents, amis et connaissances ainsi que les ministres-députés Aimé Bininga (de la Justice) et Charles Nganfouomo (de la Décentralisation) du programme des obsèques de leur petite-fille et fille Mbala-Ombéléwé Amour, prévu pour ce vendredi 10 novembre 2017.

Ce programme se présente de la manière suivante :

- 9 h 00 : levée de corps à la morgue municipale de Talangai ;
- 10 h 00 : recueillement au domicile, sis au n°22 de l'avenue Etsouali à Massengo (réf. arrêt de bus Jackson) ;
- 14 h 00 : départ pour le cimetière ;
- 15 h 00 : retour au domicile familial ;
- 16 h 00 : fin de la cérémonie.

« Que Dieu ait l'âme de Mlle Mbala-Ombéléwé Amour ! »

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT GE OIL & GAS CONGO SASU

Société de droit congolais

23 avenue Docteur Denis Loemba, BP : 542, Centre-Ville, Pointe-Noire

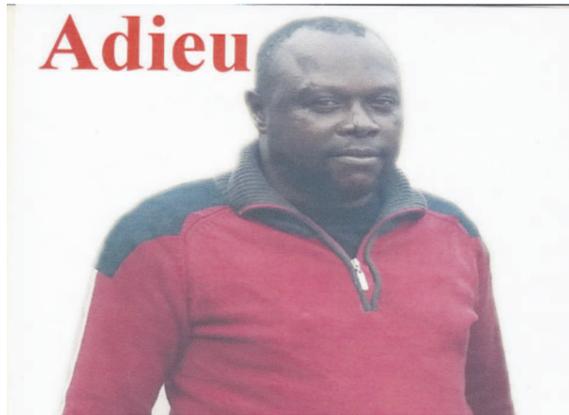
Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique de la société GE OIL & GAS CONGO SASU du 2 octobre 2017, dûment enregistrées le 02 novembre 2017 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le n°7668 f° 197/48, il a été décidé de désigner Monsieur Franck Sinclair GATSE BABACKAS, de nationalité congolaise, né le 13 juillet 1978 en République du Congo, titulaire du passeport n°0A0190425, en qualité de nouveau Président de la société, laquelle est immatriculée depuis le 28 juillet 2017 sous le n° CG/PNR/ 17 B 316 auprès du RCCM de Pointe-Noire.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 8 novembre 2017 sous le n° 17 DA 1351.

**Pour avis,
L'Actionnaire Unique**

NÉCROLOGIE

Adieu



Pemba Gerold agent *Les Dépêches de Brazzaville*, les amis et connaissances ont la profonde douleur d'annoncer au capitaine Aimé Ganongo Gesta, adjudant Mazikou Nestor, adjudant Fay, Pembat, brigadier Garcy Kana Pipo Panthère, brigadier-chef Chado, Eddy Bara, Madzou-Dan, le décès de leur frère Samba Eric Magloire (le général Eric Bikonko) survenu le 28 octobre 2017 à Brazzaville.

L'enterrement est prévu pour ce vendredi 10 novembre 2017 au cimetière Ma Campagne.

PHILIA ENERGY

Société anonyme unipersonnelle

Capital : 132.000.000,00 de francs CFA

Siège social : Villa 454, Tchikobo, Centre-ville, Pointe-Noire
République du Congo,

R.C.C.M.: CG/PNR/14B674

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte tenue en date du 27 octobre 2017, dûment enregistré le 3 novembre 2017 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro 7690, folio 198/16,

Il a été décidé par l'associée unique de ladite société de l'adoption des deux actes de cession d'actions, de la transformation de la forme juridique de la société PHILIA ENERGY et de la nomination d'un Administrateur Général Adjoint.

A cet effet, la forme juridique de la société PHILIA ENERGY est dorénavant SOCIETE

ANONYME UNIPERSONNELLE et Monsieur KASSOU Omar, de nationalité marocaine est nommé Administrateur Général Adjoint de la société PHILIA ENERGY S.A.U.

Le dépôt légal de ce Procès-verbal d'Assemblée Générale Mixte du 27 octobre 2017, objet des présentes a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 8 novembre 2017 et enregistré sous les numéros 17 DA 1363.

Pour avis,

Le Cabinet d'Avocats GOMES.

ADVANTAGE PROPERTY MANAGEMENT

Société à responsabilité limitée

Capital : 1.500.000,00 de francs CFA

Siège social : Avenue Stéphane TCHITCHELLE n° 163, Centre-ville, Pointe-Noire
République du Congo,
R.C.C.M.: CG/PNR/15B527

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 2 novembre 2017, dûment enregistré le 3 novembre 2017 à la recette de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro 7693, folio 198/19.

Il a été décidé par l'associée unique de ladite société de la nomination d'un nouveau gérant, suite à la démission de l'ancien gérant.

A cet effet, le gérant de la société ADVANTAGE PROPERTY MANAGE-

MENT est dorénavant Monsieur ONIANGUE Philippe Rufin, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire. Le dépôt légal de ce Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire du 2 novembre 2017, objet des présentes a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 8 novembre 2017 et enregistré sous les numéros 17 DA 1362.

Pour avis,

Le Cabinet d'Avocats GOMES.

VACCINATION

Le comité de coordination inter agence souhaite le maintien des indicateurs

Le médecin chef du Programme élargi de vaccination (Pev), le Dr Alexis Mourou Moyoka, a présenté le 9 novembre à la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, le plan pluriannuel élargi de vaccination complet 2018-2022, lors de la réunion du Comité de coordination inter agence (CCIA) à Brazzaville.

L'objectif de la rencontre a été de rappeler aux différents partenaires l'importance de la vaccination comme moyen de prévention, afin de maintenir les résultats satisfaisants de la couverture vaccinale enregistrés depuis 2003, avec l'appui de l'Alliance globale pour les vaccins et l'immunisation (Gavi), qui prendra fin le 31 décembre de cette année.

Alexis Mourou Moyoka a dégagé dans sa communication les indicateurs en matière de santé et le budget de la couverture vaccinale pendant cinq ans. Le Congo, a-t-il expliqué, présente des indicateurs très importants surtout au niveau infantile, avec l'apport de Gavi. Il a introduit les vaccins anti-pneumocoques, la poliomyélite injectable, le pentavalent et bien autres.

En 2011, l'initiative d'éradication de la poliomyélite, d'élimination du tétanos, a été prise par le gouvernement. Les épidémies, a poursuivi l'orateur, doivent interpeller les pouvoirs publics à penser à la résurgence des vaccins car l'épidémie de la rougeole menace le pays.

Il a, en outre, présenté l'objectif du plan pluriannuel complet. Il consiste à atteindre un pourcentage élevé de la couverture vaccinale d'ici à 2022 au niveau national dans les districts sanitaires pour les antigènes, a indiqué

le médecin chef. Le Congo doit maintenir les indicateurs de performances du statut d'élimination du tétanos maternel néonatal.

A cet effet, a-t-il précisé, quelques stratégies élaborées par le comité de coordination interagence concernent la mise en place du comité consultatif national de vaccination, la mise en œuvre des stratégies, le renforcement des capacités managériales nationales, le renforcement des chaînes d'approvisionnement, du système de surveillance épidémiologique, etc.

Une attention particulière souhaitée sur toutes les épidémies

Le budget de la couverture vaccinale des coûts partagés non compris s'élève à 16,7 milliards de F CFA. Cette somme financée a servi à l'achat des vaccins de routine ainsi que des vaccins supplémentaires pour un coût de plus de 11 milliards de F CFA. La ministre a annoncé la réception, dans les jours à venir, d'un lot de vaccins acquis avec le financement de la Chine. « Dès 2018, le Congo devra prendre en intégralité la charge du financement de la vaccination car l'appui de Gavi prendra fin le 31 décembre de cette année », a-t-elle dit, avant d'ajouter : « Il faut qu'une réflexion soit menée avec les partenaires latéraux et le Système des Nations unies afin de pérenniser les actions de la vaccination ».

Selon elle, la situation géographique du Congo nécessite une attention particulière sur toutes les épidémies de la fièvre jaune et Ebola qui sévissent dans les pays voisins et qui pourront sans doute traverser les frontières.

Lydie Gisèle Oko

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Saïf Al-Islam Kadhafi réclamé par la procureure

Dans un exposé devant le Conseil de sécurité, le 8 novembre, Fatou Bensouda a déploré le manque de collaboration des autorités libyennes pour la remise du fils de Mouammar Kadhafi, du commandant de la brigade Al-Saiqa et de l'ancien chef de l'Agence de sécurité interne libyenne, accusés de crimes dans leur pays.

« La justice est une composante essentielle d'une paix durable » en Libye, a rappelé la procureure, qui a indiqué qu'un mandat d'arrêt avait été émis, le 15 août dernier, par la Cour pénale internationale (CPI) contre le commandant de la brigade Al-Saiqa, Mahmoud Mustafa Buisayf al-Werfalli. Ce dernier est poursuivi pour sa participation directe à sept exécutions, qui auraient été filmées et publiées sur les réseaux sociaux. Selon un rapport de la procureure, au total 33 personnes auraient été tuées dans ces circonstances, entre le 3 juin 2016 et le 17 juillet 2017.

Fort malheureusement, après la délivrance du mandat d'arrêt, le commandement général de l'Armée nationale libyenne avait rendu publique une déclaration officielle par laquelle il annonçait, le 2 août, que Buisayf al-Werfalli avait été arrêté et faisait l'objet d'une enquête menée par le procureur militaire. Ce qui n'était pas le cas, puisque le Bureau de la procureure de la CPI a également

reçu des informations selon lesquelles, il serait toujours en liberté et continuerait d'agir en qualité de chef d'Al-Saiqa.

Pour ce faire, Fatou Bensouda a donc tenu à rappeler qu'« indépendamment de toute enquête qui pourrait être menée à l'échelon national », la Libye demeurerait légalement tenue de procéder à l'arrestation de cet individu et de le remettre à la Cour sans délai et ce, tant que celle-ci n'aura pas délivré une ordonnance qui suspendrait cette obligation.

S'agissant de Mohamed Khaled Al-Tuhamy, l'ancien chef de l'Agence de sécurité interne libyenne, la procureure avait également émis un mandat d'arrêt, qui n'a pas encore été exécuté malgré les efforts importants déployés par le Bureau de la procureure pour trouver l'intéressé et s'assurer qu'il soit immédiatement arrêté et remis à la Cour. Mme Bensouda a insisté pour que ce dernier soit arrêté et transféré à la CPI, tout comme Saïf Al-Islam Kadhafi. Elle a saisi cette occasion pour remercier le Conseil de sécurité pour le soutien apporté à son Bureau en vue d'obtenir que le fils de Kadhafi soit remis à la Cour, dans le cadre du dialogue avec le gouvernement d'entente nationale. Elle a, par ailleurs, exhorté tous les États et toute autre entité pertinente possédant des informations sur l'endroit où se trouverait Saïf

Al-Islam Kadhafi à les lui communiquer dans les plus brefs délais.

La procureure de la CPI a jugé « très préoccupante » la situation en Libye, eu égard aux graves violations des droits de l'Homme commises, telle que la découverte récente des corps de 36 hommes dans la localité d'al-Abyar, à 50 kilomètres de Benghazi. « Les corps étaient menottés, présentaient des signes de torture et semblaient avoir été abattus d'une balle dans la tête », a expliqué Fatou Bensouda, qui a rappelé aux commandants militaires qu'ils sont responsables de leurs actes en vertu du Statut de Rome de la CPI. « Je serai claire : si des crimes graves relevant de la compétence du Statut de Rome continuent d'être commis en Libye, je n'hésiterai pas à demander la délivrance de nouveaux mandats d'arrêt. Ces crimes doivent cesser », a-t-elle martelé.

La procureure a, en outre, indiqué avoir donné des instructions à son Bureau pour enquêter sur les allégations de crimes commis contre des migrants transitant par la Libye.

« Selon les circonstances précises dans lesquelles ces crimes ont été commis, ceux-ci peuvent tomber sous la juridiction de la CPI », a conclu Fatou Bensouda.

Nestor N'Gampoula

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Six Congolais dans les structures de la Cémac

Les nouveaux promus ont été reçus par la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, le 9 novembre à Brazzaville.

La conférence extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), tenue le 31 octobre dernier à N'djamena, a renouvelé les instances dirigeantes des quinze institutions et structures communautaires.

Sur les vingt-deux cadres de la sous-région nommés aux postes de responsabilité, six Congolais ont été élevés dans différentes structures. Au niveau de la Commission de la Cémac, l'ancien directeur général de l'Economie, Michel Niama, a été nommé au poste de commissaire.

A la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, Marcel Ondélé a occupé le poste de vice-président ; de même que Alphonse Mbangha-Ibata est nommé directeur général de l'Ecole



La ministre du plan en photo de famille avec quelques congolais promus (photo adiac)

de l'Hôtellerie et du tourisme de la Cémac. Il faut ajouter à cette liste Grégoire Bani, élevé

au poste de directeur général du Pôle régional de développement des systèmes agricoles d'Afrique

centrale. Dans la même série, Auguste Itoua a été nommé directeur permanent du Comité in-

ter-Etats des pesticides d'Afrique centrale pendant que le colonel de police, Michel Koua, a, quant à lui, occupé le poste de secrétaire permanent du Comité des chefs de police de l'Afrique centrale.

Nouvellement élevés, ils se disent tous conscients du poids de la responsabilité qui leur incombe. « Les principaux défis qui nous attendent sont ceux de l'intégration économique. Celle-ci permet aux entreprises d'avoir un marché beaucoup plus large et aux personnes et marchandises de circuler librement. Il s'agira aussi de faire de telle sorte que nous puissions, à différents niveaux, développer des économies à grande échelle afin de créer des conditions optimales qui permettraient aux économies de la sous-région de bien affronter le marché international », a précisé Michel Niama, nommé commissaire. Tous ces cadres exerceront un mandat de cinq non renouvelable.

Firmin Oyé

INTERVIEW

Olivier Lahouchez : «Trace kitoko» sera une très belle chaîne consacrée à la musique et à la culture congolaises

Le co-fondateur exécutif, chairman du groupe «Trace», a séjourné à Brazzaville. Dans cette interview accordée aux Dépêches de Brazzaville, il parle de l'implantation de «Trace Kitoko» entre les deux Congo courant le premier trimestre 2018. Olivier Lahouchez a reprécisé également les choses en ce qui concerne le représentant de cette chaîne au Congo.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB). «Trace Tv» est une chaîne de télévision qui a confirmé sa notoriété à l'échelle internationale. Pourquoi créer encore «Trace kitoko» et quelles sont ses missions ?

Olivier Lahouchez (OL).

«Trace» est un groupe extrêmement bien implanté dans l'univers musical en Afrique. Quand on a décidé d'accélérer notre intégration africaine, on a identifié des grandes régions qui méritaient d'avoir leurs chaînes localisées qui soient vraiment l'expression de toute la richesse de leur musique et de leur culture. Bien entendu, les deux Congo font partie de ces priorités pour créer des chaînes localisées, d'où l'idée de créer «Trace kitoko» qui va être disponible sur satellite. Elle est créée sur le modèle de ce que nous avons fait au Nigeria, en Afrique du Sud, en Angola, au Mozambique, en Afrique de l'est, où nous avons déjà des chaînes localisées.

«Trace kitoko» va aller au-delà des villes. Elle va couvrir l'intégralité de ces deux pays, car les deux Congo sont le berceau de la musique africaine. Sur l'addition des deux Congo, c'est 100 millions d'habitants. On s'est dit qu'il était nécessaire qu'on ait une chaîne qui se consacre intégralement à cette thématique. D'où, sur «Trace kitoko», on retrouvera 100% de la programmation consacrée à la musique et à la culture congolaises.

L.D.B. Quel sera l'apport de cette chaîne sur la musique et la culture des deux Congo ?

O.L. Pour moi, c'est un apport à plusieurs niveaux. D'abord, il y a une question qui vient tout le temps, pourquoi ne peut-on pas avoir plus d'artistes congolais sur «Trace Africa» tel qu'elle l'est aujourd'hui ? Je dis que c'est tout simplement parce que cette chaîne est panafricaine, donc on doit faire de la place



Olivier Lahouchez

pour des artistes qui viennent de plusieurs dizaines de pays différents. Or, il se trouve que dans les deux Congo, il y a une telle production musicale, une telle qualité, une telle créativité, qu'il fallait absolument avoir plus d'espace pour pouvoir exprimer toutes les sensibilités de cette musique. Donc, le premier apport, c'est beaucoup plus sur la diversité des artistes que nous allons mettre à l'antenne. Quant au deuxième apport, on sait aujourd'hui que les artistes qui sont connus, reconnus et appréciés dans leur pays ont besoin aussi d'être exportés, c'est-à-dire être connus dans d'autres pays. Nous allons faire en sorte que «Trace kitoko» soit non seulement diffusée au Congo mais également dans le reste du monde, notamment à travers une plate-forme de distribution digitale que nous sommes en train de lancer qui va être présente dans 200 pays. C'est dire que toutes les diasporas congolaises et tous les fanatiques de musique congolaise dans le monde pourront avoir accès à «Trace kitoko».

Enfin le troisième apport, au-delà de la diffusion des clips vidéo, nous avons entamé une politique extrêmement active de production de programmes originaux liés à l'univers de la musique. Par exemple, nous sommes en train de produire un documentaire sur la vie de Papa Wemba avec un soutien énorme de la part de sa famille qui a mis

à notre disposition des archives.

L.D.B. A quand le début des programmes de «Trace kitoko» ?

O.L. C'est au premier trimestre de l'année prochaine. Nous sommes en pleine discussion avec les distributeurs pour mettre tout cela en place. C'est un projet très important, donc il va falloir mettre en place toutes les ressources, tous les moyens, toute l'expertise. Je crois que les gens vont être extrêmement ravis du résultat, parce que «Trace kitoko» va être une très belle chaîne consacrée à la musique et à la culture congolaise.

L.D.B. A part la musique, «Trace kitoko» proposera-t-elle autre chose ?

O.L. L'ADN du contrat c'est la musique et la culture. Quand on parle de culture, on va au-delà de la diffusion des clips vidéo ou des concerts. Or, sur cette chaîne, on va retrouver également des documentaires, des pastilles, des séries sur des femmes, etc. Nous produisons en ce moment une série avec Serge Ebaka (le basketteur de NBA d'origine congolaise, ... c'est un grand sportif mais également un fan de la musique). Nous serons également partenaires de beaucoup d'événements musicaux qui se passent à Brazzaville. On va trouver un reflet de ces événements sur l'antenne. Nous allons remettre le goût de la musique, de la

culture, de l'expression de cette diversité, de ce dynamisme qui existe au niveau musical et culturel. Donc nous ne sommes pas une chaîne d'informations, de sport, encore moins des séries ou des films, car il y a beaucoup de chaînes qui le font très bien. Nous avons décidé plutôt de rester sur notre créneau.

L.D.B. Comment procède-t-on pour être diffusé sur «Trace Tv» ?

O.L. Le processus est très simple, d'abord avoir si possible une très bonne musique et un très bon clip vidéo. Vous soumettez en ligne à travers notre site Internet Trace.tv votre clip. Nous avons toutes les semaines des équipes de programmeurs qui vont regarder tous les clips et prendre les décisions de diffusion. Quand je dis cela, j'ai tout dit et je n'ai rien dit. Parce que le vrai problème, c'est que chaque semaine, on reçoit plus de 400 demandes, alors que notre philosophie et notre approche de la programmation font que les places sont limitées pour pouvoir entrer de nouveaux clips en diffusion. Certaines semaines, on peut faire rentrer moins de 10 nouveaux clips en diffusion. A partir de là, nous sommes obligés d'avoir des critères d'appréciation de la musique, de l'image et des genres musicaux. Imaginons que la même semaine, l'on reçoive 250 titres de rumbas, par contre on n'a pas de Ndombolo et autres. C'est pourquoi on essaie de maintenir l'équilibre, ce qui fait que parfois les artistes ne comprennent pas qu'ils ne soient pas programmés, alors qu'ils ont de bons clips. Il y a également que ces clips ne sont peut-être pas arrivés au bon moment.

L.D.B. Justement ! Il y a comme de l'arnaque au nom de «Trace Tv». Certaines personnes se passent pour des responsables commerciaux de cette chaîne. Avez-vous un représentant au Congo-Brazzaville ?

O.L. Aujourd'hui, nous avons un représentant pour les deux Congo qui s'appelle Ethel Ngombe, un monsieur très actif dans l'univers de la musique depuis très longtemps. Il a aidé beaucoup d'artistes. J'en profite donc, à travers votre média, pour dire qu'aujourd'hui,

lorsqu'un artiste affirme avoir donné 1000 dollars à telle ou telle autre personne pour le placement de son clip sur «Trace Tv», cela n'engage que lui, car nous ne fonctionnons pas de cette façon. Si vous devez faire passer quelque chose à «Trace», c'est parce que vous avez acheté un agenda, ou une programmation, ou encore une production. Et chaque fois que vous avez une facture, vous vous adressez à un organisme qui est référentiel et qui vous permet de suivre le paiement. Par contre, quand vous donnez de l'argent dans la rue à quelqu'un qui vous dit qu'il va faire quelque chose pour vous, c'est un risque que vous prenez. Que les artistes n'hésitent pas à nous contacter. Nous avons toutes nos coordonnées qui sont sur le site Internet. Vérifiez l'identité des gens qui vous disent qu'ils sont des représentants de «Trace», demandez-leur des documents. Mais dans tous les cas, dans les deux Congo, nous n'avons qu'un seul représentant en la personne d'Ethel Ngombe.

L.D.B. Certains clips qui passent sur «Trace Tv» sont jugés obscènes du fait qu'ils ne respectent pas les mœurs africaines ; votre chaîne a-t-elle un comité de censure ?

O.L. «Trace Tv» n'a pas de comité de censure. Ce sont des équipes de programmation qui, dans leurs critères de diffusion, intègrent le comité de censure. Une fois qu'on diffuse un clip vidéo, on est soumis à la réglementation du pays dans lequel la chaîne est diffusée. Donc si le régulateur a des critères de censure, nous sommes obligés de les respecter. Nous avons des milliers de vidéos qu'on appelle des versions non censurées, ce serait déjà la prison. Cependant, quand vous regardez nos chaînes, elles sont sexy, parce que la réalité africaine est que les femmes sont belles et il y a cette dimension sensuelle très souvent dans la musique. Car la musique, c'est aussi l'occasion pour les gens de se rencontrer. Il y a donc cette sensualité qu'on retrouve dans nos chaînes, mais tout en respectant de manière assez scrupuleuse les réglementations en vigueur.

Bruno Okokana

Même à L'INTERIEUR
DE VOTRE MAISON,
profitez de la MEILLEURE
CONNEXION INTERNET

Composez *121*4#



airtel
internet

1GB
1000FCFA



INTERNET
PERFORMANT
MÊME DANS
LA MAISON

CULTURE ET ARTS

Des agents de Pointe-Noire formés à la communication

L'affilié national ARterial Network (réseau dynamique de la société civile œuvrant pour la promotion de la culture en Afrique) a organisé, du 7 au 8 novembre au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, un atelier en faveur du personnel du secteur culturel.

La formation a porté essentiellement sur la communication des structures et des événements culturels. Destinée à renforcer les capacités des participants et les rendre plus dynamiques et efficaces dans la conception et la réalisation des projets, l'activité a réuni les membres d'ARterial Network Congo (promoteurs et animateurs culturels, artistes et autres), des étudiants ainsi que des agents de la direction départementale du Patrimoine et archives ainsi que de la direction départementale des Arts et lettres. L'implication des agents de l'État dans cette formation devrait leur permettre non seulement d'être plus outillés en matière de communication mais aussi de parler le même langage que les acteurs sur le terrain. Car d'après Pierre Claver Mabiala, directeur de l'Espace Yaro et président d'ARterial Network Congo, « il y a très souvent des décalages entre les deux parties ».

Spécificités de la communication pour les organisations et événements culturels, les dos-



Une vue de la salle lors du deuxième jour de la formation

siers et supports de présentation et vente de spectacles, le dossier de communication, les différents supports et canaux de communication, la communication audiovisuelle sont, entre autres, les sous thèmes qui ont été développés au cours de la formation. Des professionnels, à savoir Pierre Claver Mabiala, Fabienne Bidou, directrice de l'Institut français du Congo (IFC) Pointe-Noire et Béril Nzila, directeur de communication du festival Ici C l'Afrique de Brazzaville, ont animé cet atelier. Les participants ont pu acqué-

rir des connaissances sur des notions telles que le plan de communication, les stratégies de communication, l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces). Pendant les séances pratiques, les participants ont pu se rendre compte que, pour le cas du Congo, la situation dans le domaine de la culture et des arts est peu favorable (manque d'espace d'expression, de soutien et d'accompagnement de l'État, d'intérêt du public, d'application de certaines dispositions...).

Des mesures d'accompagnement de la loi sur l'orientation culturelle

L'initiative a été louée particulièrement par les agents de l'État, en l'occurrence Constant Balou Moutou, chef de service des musées, monuments et sites touristiques de la direction départementale du Patrimoine, et Farel Manongo de la direction départementale des Arts et Lettres. Ils ont, par ailleurs, souhaité la mise en place des mesures d'accompagnement de la loi sur l'orientation culturelle.

« Ces initiatives doivent être encouragées pour renforcer nos capacités. Cela manque dans nos administrations. Nous souhaitons que l'État mette en place des textes d'accompagnement pour renforcer la loi de l'orientation culturelle qui existe depuis 2010 mais qui n'est pas encore vraiment appliquée. Si notre ministère pouvait mettre en place cette base juridique, cela serait une bonne chose aussi bien pour ses agents que pour les artistes et autres acteurs culturels. Pour ce qui nous concerne, nous allons travailler avec ARterial pour mettre en place des projets devant contribuer au développement économique du pays », a dit Constant Balou Moutou. « Cette formation m'a ouvert les yeux sur certains aspects que je ne maîtrisais pas. Cela a rehaussé le niveau de mes connaissances. Nous souhaitons qu'ARterial Network Congo multiplie ce genre de formation », a confié Farel Manongo. Les jeunes Stein-Sture Loubassou, étudiant et entrepreneur, et Propat Bouela, futur animateur de la Maison communautaire de Djeno qui ouvrira ses portes dans les jours à venir, ont aussi estimé que cette formation est tombée à point nommé et leur permet d'être efficaces et dynamiques sur le terrain.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CONCOURS D'ÉPELLATION DES MOTS

Les présélections de la 5^e édition commencent bientôt

Les inscriptions des écoles désireuses de participer à la compétition initiée par le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard vont débiter le 12 novembre.

édition 2017 remportée par l'école privée Tchicaya-Utamsi devant Sainte-Marie. L'école Notre-Dame-du-Rosaire a complété le podium. Le concours intercollèges d'épel-

Les différents collèges évoluant dans les six arrondissements de Pointe-Noire peuvent s'inscrire du 12 novembre au 22 décembre avant les présélections dans les différentes écoles inscrites qui auront lieu à partir du 10 janvier 2018.

À travers un exercice alliant à la fois l'intelligence, la mémoire et l'habileté, les candidats devront épeler correctement le mot tiré au sort sans balbutier. Cet exercice prépare les enfants à avoir une bonne locution, une parfaite diction, un riche vocabulaire et une parfaite maîtrise de l'orthographe.

Ce concours permet aussi aux enfants d'acquérir un bon lexique. Ce qui est un atout indéniable dans leur carrière scolaire et post scolaire. Près de 24 écoles ont participé à la dernière

Inscription des écoles
Du 12 Novembre
au 22 Décembre 2017
Présélections Dans les écoles inscrites
partir du 10 Janvier 2018

L'affiche de la 5^e édition crédit photo»DR»

lation des mots se déroule en période scolaire depuis 2014 à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

K-Musica au programme à l'IFC

Après avoir enchaîné des tournées sur les différentes scènes du pays depuis plusieurs années, l'orchestre se produira, le 18 novembre, à Pointe-Noire

Il y a quelques jours, l'Institut français du Congo (IFC) a dévoilé sa nouvelle programmation avec à l'affiche le concert de K-Musica, l'un des groupes musicaux les plus célèbres de la ville de Pointe-Noire. Après Brazzaville où il a donné un spectacle émuvant, le groupe rejoint la ville océane, son fief, pour faire plaisir à ses fans. Cet orchestre partage une belle histoire d'amour et d'intenses émotions avec son public.

Les Ponténégrins ont attendu son retour de pied ferme et l'ambiance risque d'être de feu. Car, sur scène, K-Musica a pour habitude d'offrir une prestation dynamique qui se transforme souvent en grande fête.

Avec une voix tendre, les membres de ce groupe arrivent toujours à transporter les mélomanes dans un univers de rythme qui lie Rumba et Ndobolo. Ils ont une énergie communicative et irrésistible qui leur permet également de défendre leurs albums sur scène.



Le groupe K-Musica crédit photo»DR»

En effet, actif depuis quelques années, le groupe K-Musica est connu pour produire des sons d'une pureté rarement égalée. Aujourd'hui, le groupe a gagné en notoriété et il est devenu absolument culte. Notons que K-Musica a été nommé à deux reprises aux Tam Tam d'Or et il a déjà enregistré deux albums. Les oreilles curieuses auront la chance d'écouter les belles sonorités d'un groupe qui a réussi, depuis son premier album, à s'imposer sur la scène musicale actuelle.

Hugues Prosper Mabonzo

MOTS FLÉCHÉS N°143

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

EXASPÉRANTE	JOUR DE REPOS	COURSE À PIED	DISCOURS	STYLE DE SCULPTURE	LEVIER À MAIN	CE QUE DOIT PAYER LE CLIENT
REMUER DANS TOUS LES SENS	EAU D'ÉVREUX	MARQUES DU TEMPS	UN DES SENS	IL A SIX FACES	NE GARDERAI PAS	
			DOCTEUR MUSULMAN			
RASSEMBLEMENT						
AUTEUR ITALIEN		CAPITALE DE LA NORVÈGE		AUPRÈS DE		
		COMPRIS		ACCESSION AU TRÔNE		
C'EST UNE BOURRIQUE			CHÂTEAU POUR DIANE DE POITIERS			IL EST CHAUD ET SABLONNEUX
L'ÉTAIN SYMBOLISÉ			PAREILLE			
	C'EST NICKEL		CHUTE DE DÉBIT			
	RÉSINE MALODORANTE		DE LA MÊME MÈRE			
DESSIN SUR LA PEAU					IL RAPPORTE À LA BELOTE	
APPUIENT						
			FAUTEUR DE TROUBLES			ILS BLONDISSENT EN ÉTÉ
LIEU D'AISANCES	DÉFORMÉ POUR UN CHEVAL			PREMIÈRES LETTRES		ILS S'INFORMENT SANS SE FAIRE REMARQUER
	BÊTE DES BOIS			PRÊTE-NOMS		
	APPRÊT DE MIROIR	ALTÉRATION DE NOTE	FAIT DES MONTAGNES			
			EXISTES			
ANALYSÉ AVEC SOIN				CROCHETS DOUBLES		
BAVARD SUR PERCHOIR				FACULTÉ PARISIENNE		
		C'EST FOU			SAPEUR-POMPIER	
		COUVERTURE SOCIALE			CÉLÈBRE PHARMACIEN	
CONCERNÉE			FAUX MARBRE			AFFIRMÉ
SUBTILITÉS			ATTENDRI			
				REPOS ENFANTIN		
COUVERT D'UNE TOISON	BON POUR DÉSIGNER		HOMME DES REMPARTS			
		QU'IL FAUDRA BIEN RÉGLER		MANCHES AU TENNIS		

SUDOKU N°143

>FACILE

	1	9				3	
6		7	1			4	2
			2	3		1	7
	2				8		
9		6				8	3
			6				5
4		5		2	9		
	7	2			1	9	6
	8				6		7

>MOYEN

8						2	7
			2		6	5	
2	9			5			8
			3		8	7	5
		8	5		7	4	
3	5	7	6		2		
6				2			4
		3	1		4		
	4	2					6

>DIFFICILE

	8	4			2		
9						6	4
5			9			3	
		5	3	7			4
	3	9	5		8	7	2
	6			2	9	1	
		2			7		3
8	5						1
			6			8	5

MOTS CROISÉS N°143

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Transport rapide. - 2. Saisie. - 3. Belle ovation. Elle doit tout faire pour qu'on soit en bonne voie. - 4. On affirme que le sommeil l'est. - 5. Réserve au copain. Corde de violon. A pu pratiquer le dé-jeuner sur l'herbe. - 6. Oiseau grimpeur. Albi est son chef-lieu. - 7. Aimée d'Héraclès. A des mailles à l'envers et à l'endroit. - 8. Plutôt embarrassante. - 9. Petits cours. Mollusque. - 10. Préposition. Vapeur d'eau. Sa prise est difficile.

>VERTICALEMENT A. Femme fatale. - B. Comme dans. Sur la Bresle. Indication en musique. - C. Feu roulant. Ils sont à envoyer. - D. Poisson marin à squelette cartilagineux. - E. Il tape volontiers sur lesystème. Choisi. - F. Gadolinium. Année lumière. Refuge de colombes. - G. Variation du niveau général des océans. - H. Utile pour mener sa monture. Fait du hasard. - I. Tenir au chaud. Pulsions. - J. Culottées.

MOTS À MOTS N°143

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ELLE + RIVE =
- ATRE + INNE =
- PORE + NUÉE =

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°142

F	E	M	F	P	A
D	A	R	T	R	E
G	E	R	E	M	O
D	E	C	A	P	E
T	U	N	E	N	F
S	I	G	R	E	S
E	G	E	E	N	E
A	S	E	R	T	A
O	S	E	E	L	I
M	A	L	T	E	T
L	E	S	A	A	N
E	L	S	A	P	E
A	U	S	I	N	A
D	I	S	C	O	I
R	E	D	R	E	S

SUDOKU N°142

7	2	3	4	5	8	9	1	6
6	4	5	2	1	9	7	3	8
8	9	1	6	3	7	4	5	2
1	3	2	5	7	4	8	6	9
4	6	9	1	8	2	5	7	3
5	8	7	9	6	3	1	2	4
2	7	8	3	4	1	6	9	5
3	5	4	7	9	6	2	8	1
9	1	6	8	2	5	3	4	7

MOTS CROISÉS N°142

I	M	P	E	N	S	A	B	L	E
N	O	U	V	E	A	U	A	N	
D	I	R	E	I	T	E	M	S	
I	S	E	R	E	E	T	A	I	
C	I	E	T	A	L	E	L		
A	R	A	S	E	R	U	S	E	
T	S	T	G	E	L	E	R		
E	T	A	V	E	N	E	R	A	
U	E	F	I	N	E	R	I		
R	E	M	I	T	E	T	E	S	

8	6	9	5	4	2	7	1	3
1	4	2	7	8	3	5	9	6
3	7	5	6	9	1	8	4	2
7	5	4	9	2	8	6	3	1
6	9	3	4	1	7	2	5	8
2	8	1	3	5	6	9	7	4
4	1	7	2	6	5	3	8	9
9	3	6	8	7	4	1	2	5
5	2	8	1	3	9	4	6	7

6	9	3	5	8	4	1	2	7
8	2	1	9	7	3	4	5	6
5	4	7	1	2	6	8	3	9
7	5	6	3	1	9	2	8	4
4	1	8	7	5	2	9	6	3
9	3	2	4	6	8	5	7	1
3	8	5	6	9	1	7	4	2
1	7	4	2	3	5	6	9	8
2	6	9	8	4	7	3	1	5

MOTS À MOTS N°142

1/ MÉTAIRE - 2/ ÉMERAUDE - 3/BRIÈVETÉ

MATCH AMICAL INTERNATIONAL

Les Diables rouges en demi-teinte face aux Ecureuils

Le onze national a livré une prestation à la limite décevante, le 8 novembre, au stade de l'Unité, lorsqu'il recevait l'équipe nationale du Bénin dans le cadre de la journée Fifa. Le résultat d'un but partout n'est que trompeur.

La rencontre est un avertissement avant le match, du 12 novembre, dans les mêmes installations, face aux Crânes de l'Ouganda, comptant pour la 6^e journée des éliminatoires de la Coupe du Monde Russie 2018. En l'espace de deux confrontations (Egypte et le Bénin), Sébastien Migné et ses poulains ont confirmé toutes leurs difficultés à répéter les mêmes performances. Et ce n'est pas la première fois, comme en témoigne le double match face au Ghana.

Mercredi à Kintélé, les Diables rouges n'ont pas convaincu. Incapables d'élever ou encore d'imposer leur jeu, ils ont été dominés dans l'engagement par les visiteurs, même s'ils en sont bien sortis, grâce à ce nul miraculeux, face à une équipe béninoise joueuse.

A l'image de leur prestation poussive, les Diables rouges ont passé une demi-heure de jeu sans se montrer dangereux devant les buts gardés par Saturnin Allagbe. Fodé Doré, capitaine du jour, n'a pas su peser sur la défense. Il symbolisait, à lui seul, les difficultés de la sélection congolaise qui n'a eu qu'une seule frappe à la 31^e minute sur un coup de pied arrêté. Le coup franc de Dylan Bahamboula a légèrement mis le gardien béninois en difficulté.

Pour son premier match avec les Diables rouges à Brazzaville, Dylan Saint-Louis a semblé soulager l'équipe quand il a ouvert le score à la 42^e minute. Bien placé au second poteau, il reprenait de la tête le centre de Tobias Badila. Une joie de courte durée pour cette sélection en manque de confiance, puisqu'elle s'est fait rejoindre au score deux minutes plus tard. Baudry Marvin, en difficulté sur le côté droit, n'a pas pu empêcher David Djigla de battre Barel Mouko d'une magnifique frappe pour remettre le Bénin dans le coup.



Dylan, Saint Louis marque son premier but en sélection/Adiac

Notons que bien avant l'ouverture du score, le Béninois Jodel Dossou avait touché le bois de Barel Mouko. Ce qui aurait pu donner l'avantage au Bénin avant la pause. Les Ecureuils avaient plus envie de jouer en seconde période. Ils se sont procurés les meilleures situations de la reprise mais les ont conclues de façon très désordonnée. Steve Mounié avait tenté de surprendre le gardien congolais, à la 57^e minute, mais la claquette de Mouko a évité le pire. « C'est un sentiment un peu mitigé, parce qu'on avait en face une bonne équipe, mais je pense que dans le contenu du match, on avait la possibilité de prendre le dessus. On méritait de gagner ce match », a commenté Tchomogo Oumar, le sélectionneur de l'équipe nationale du Bénin.

Migné dans l'attente de sa première victoire sur le banc des Diables rouges

Obligés de débiter sur le banc à cause de leur arrivée tardive (mardi soir) Thievy Bifouma et Delvin Ndinga, sur lesquels les Diables rouges comptaient, n'ont malheureusement pas pu tenir leur rang à cause de la fatigue. Car en terme d'occasions, aucun Diable rouge n'a réussi à mettre à contribution le

gardien béninois. Il faudra montrer un autre tableau dimanche face aux Ougandais.

« Je suis déçu de notre prestation, qui m'a semblé plutôt indigeste, après celle de très haut niveau face à l'Egypte, la meilleure équipe africaine, dans un contexte compliqué. Il a fallu la rentrée de Simon pour qu'on commence à épurer un peu notre jeu. C'est insuffisant. C'est souvent le mal de toutes les équipes en manque de confiance. En terme de jeu ce n'est pas suffisant. Je veux qu'on produise plus », a souligné Sébastien Migné.

Le sélectionneur des Diables rouges a promis des changements pour le dimanche. « On a 4 jours pour se remettre à l'endroit dès ce jeudi pendant la séance d'entraînement, sans faire n'importe quoi pour bien se projeter et rallumer la flamme. Dimanche, il faut que les garçons, moins bien aujourd'hui, rehaussent leur niveau. Il y aura des changements d'ici à dimanche », a-t-il ajouté, n'ayant pas encore savouré la victoire avec les Diables rouges, après six rencontres disputées. A son bilan, 4 défaites et deux nuls.

James Golden Eloué

DECLARATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO, PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS, PRESIDENT DU MECANISME DE SUIVI DE L'ACCORD-CADRE POUR LA PAIX, LA SECURITE ET LA COOPERATION POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET LA REGION

Sur la publication du calendrier électoral en République Démocratique du Congo

Le Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), Président du Mécanisme de suivi de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région se félicite de la publication du calendrier électoral en République Démocratique du Congo par la Commission électorale nationale indépendante.

Il appelle tous les acteurs politiques et la société civile de ce pays membre de la CIRGL à se mobiliser en vue de la mise en œuvre de cet agenda, dans l'unité, la sérénité, la paix et le respect des accords du 31 décembre 2016.

Il invite, par ailleurs, la Communauté internationale, les partenaires bilatéraux et multilatéraux à accompagner les autorités de la République Démocratique du Congo dans le respect et l'application effective de ce calendrier.

Le Président en exercice réitère sa disponibilité à soutenir tous les efforts visant l'aboutissement heureux du processus électoral en cours.

Fait à Brazzaville, le 9 novembre 2017

BRIN D'HISTOIRE

Luambo Makiadi Franco

Tout a été dit, le mois dernier, à l'occasion du 28^e anniversaire du décès, un 12 octobre de l'année 1989, de Luambo Makiadi Franco, ce géant de la musique congolaise et africaine. Que dire de plus, sans tomber dans le cliché ou dans des lieux communs mille fois ressassés, au risque de radoter !

Franco est né à Sona Bata, le 6 juillet 1938, d'une mère ne-kongo et d'un père tétela. Jusqu'à sa mort, il a eu une relation privilégiée avec sa maman, Makiese. À son arrivée à Léopoldville, en compagnie de cette dernière, il fait un passage anecdotique à l'école de Léo 1 (Kintambo actuellement). Enfant de la balle, il a appris, seul, la musique, avant de rencontrer deux précepteurs, Luampasi et Dewayon Ebengo. Artiste devenu, il exerce à fond son métier et devient le pilier de sa famille.

Franco a longtemps été l'inspirateur de la musique congolaise de la rive gauche du fleuve Congo. Rochereau me confiait en 1991, à Paris, autour d'un bon couscous, à la Place de Clichy, qu'il s'inspirait des œuvres de Franco pour créer les siennes. Pour s'en différencier, il les mitonnait à la sauce African jazz. Quand Luambo fait le grand saut final, la muse de nombre de créateurs kinoïse tarit brutalement à Kinshasa. Pas seulement. À Brazzaville, Youlou Mabiala, qui était l'antithèse de Franco, prenant, au cours des vingt dernières années de Franco sur terre, le contre-pied de ses compositions en fit les frais. Carte Postale et Hélène, pour ne citer que ces deux titres, ont leur source dans des œuvres de Luambo Makiadi. Il a poussé son mimétisme à rebours au point d'adopter les mêmes titres pour ses chansons, comme dans le cas de Mamou. On le sait, après la mort

de Franco, tous les albums de Youlou ont été des fiascos, jusqu'à la sortie de Dona Beija et le titre à succès Point final, paru chez « Sonia », mon label d'édition. Franco était très attaché à la musique du terroir qui imprégnait l'ensemble de son œuvre. Ses chansons, à l'instar de Luvumbu ndoki, entrent dans le cadre de ce que Sylvain Bemba appelait : la refolklorisation de la musique congolaise moderne. Il a ouvert la voie à des artistes comme Nyoka Longo Jossart.

Deux ans avant sa mort, j'ai passé chez lui, à Limété, une mémorable après-midi qui s'est achevée au Faubourg, bar dancing de Kinshasa. Au cours de ces agapes, il m'est apparu comme un homme obsédé par l'idée de la mort. À un moment de la conversation, il m'interpella : « Mbuta Fylla, soki okufi na moyi ya boyé oko pola noki ! », nous en avons rigolé. Que venait faire cette observation macabre au cours d'un plantureux repas ? Lui seul le savait. Youlou, qui l'a côtoyé longtemps, au cours de nos conversations, revenait sur les manifestations phobiques de Franco au sujet de la mort. Il me racontait que lorsque ce dernier croisait un corbillard, il détournait son visage et s'adressant à ce véhicule de malheur et de mort, pour faire rire, disait : « corbillard, ko mema ngai té ! ». Franco me donnait « l'impression d'une résignation joyeuse et désespérée de ce qui advient ». Jusqu'à sa mort, je n'ai jamais compris pourquoi la perspective de ses 50 ans l'intriguait tant. Il est décédé, juste après avoir atteint cet âge fatidique, à 51 ans. Prémonition ? Nul ne le sait. Franco, un bout-en-train qui aimait la vie, et particulièrement, la bouffe, était un homme orchestre : guitariste, auteur-compositeur prodigieux, chanteur, animateur et éditeur. Il était le plus fécond de

sa génération, loin devant Rochereau et ses quelques trois chansons dûment répertoriées. Franco, c'est le génie à l'état pur de la musique congolaise moderne du 20^e siècle, un siècle qu'il a profondément marqué de son empreinte. Mario, dans un répertoire foisonnant, est le titre qui a récolté le plus de lauriers et l'a statué vivant. Une autre de ses chansons, Polo, fait le buzz sur la téléphonie mobile où elle est utilisée en guise de sonnerie d'appel. Polo, ainsi désigné par Vicky Longomba, alors que Franco cherchait un titre pour sa nouvelle chanson, est un clin d'œil à un ami de Ganga Edo, qui gravitait autour de l'Ok Jazz. Alors que le dernier des Mohicans, Edo Ganga, fondateur de l'Ok Jazz, des Bantous, des Nzoïis, etc., a fêté ses 84 ans, le 27 octobre dernier, Mokoko Paul, le fameux Polo, vient de quitter la vie en ce début du mois de novembre. Depuis de nombreuses années, il avait regagné son Congo natal, après avoir bourlingué à Kinshasa. Faya Tess, chanteuse kinoïse, installée à Paris, a fait une reprise de la chanson Polo, qu'il faut écouter.

Grâce à son intelligence empathique, Franco a pris le pouvoir par les mots dans une société qui en est friande. Il a ainsi accédé à l'éternité musicale, à l'éternité tout court. Luambo est l'éclatant symbole de la réussite. Il est possible de partir de rien et réussir sa vie et dans la vie, à condition, comme disait le vieux sage Sénèque, de savoir où l'on va. Le 12 octobre 1989, c'est une page de la musique congolaise des deux rives qui s'est définitivement tournée. L'Afrique ne danse plus uniquement au rythme du Congo. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu